

Tournée d'inaugurations des équipements



DORDIVES. Le centre de consultations avancées du CHAM a été inauguré.



MIGNERETTE. Les élus ont vu le nouvel aménagement de la RD 94. La traversée est plus sécurisée.

C'est par la commune de Mignerette que la délégation de parlementaires du Loiret et d'élus du canton de Ferrières a commencé, samedi, une série d'inaugurations de nouveaux équipements.

À Mignerette, Jacky Berton, le maire, a rappelé que l'aménagement de sécurité de la traversée de la commune, sur la RD 94, était un engagement de la municipalité pris en 2008, du fait des dangers que représentaient les passages de voiture roulant à des vitesses excessives. Coût du chantier : 417.000€, un montant élevé pour une commune de 350 habitants. Le conseil général a versé 152.087 €.

À Dordives. Depuis 5 ans, le problème de la désertification médicale est évoqué à Dordives, suite à la cessation d'activité de deux médecins. Cela en-

traîne un afflux supplémentaire de patients aux urgences du Centre hospitalier de l'Agglomération montargoise.

En janvier 2012, une première réunion avec le directeur du CHAM a permis de trouver une solution pérenne : la création d'un centre de consultations avancées. Il propose des consultations de médecine générale effectuées par un médecin salarié du CHAM.

Pour concrétiser ce projet, il a fallu investir 15.034 € (aménagement des locaux, investissements mobiliers et informatiques). Le conseil général, le syndicat de pays, la région Centre et la commune ont participé.

L'EPHAD « Les Hironnelles » a mis à disposition des locaux pour ce centre de consultations, qui est ouvert les lundis et jeudis

de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 heures sur rendez-vous (02.38.87.79.09). Les tarifs sont les mêmes que pour une consultation publique hospitalière.

Relier Cercanceaux au musée du Verre

Ensuite, direction la Prairie des étangs pour inaugurer le sentier d'interprétation et le parcours sportif. Le but est de créer une liaison entre le musée du Verre et l'espace naturel de Cercanceaux. Ce parcours s'adresse aux familles, aux personnes à mobilité réduite, aux scolaires, aux visiteurs... Des panneaux explicatifs, complétés par des flashcodes, ont été implantés et un ponton de pêche aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

4.183 € ont été nécessaires pour le parcours d'in-

terprétation, 14.380 € pour l'aménagement de la Prairie des étangs et 13.712 € pour le parcours sportif.

Sceaux-du-Gâtinais. Chantal Pontlevé, le maire, a reçu la délégation pour inaugurer « la sécurisation de l'espace sportif » : déplacement du chemin communal afin d'agrandir cet espace et réaménagement. La CC4V et la commune étaient impliquées dans ce dossier (32.456 € de travaux).

Un parking a, par ailleurs, été aménagé. La seconde tranche de travaux concernera l'éclairage et les feux tricolores. Elle sera réalisée courant novembre.

Le conseil général est intervenu dans le cadre de l'aménagement de la départementale 841 (sécurisation) et de la défense incendie. ■